

MON APPROCHE PRÉVENTION

Votre outil privilégié pour une démarche prévention réussie !

En adhérant à un Service de Prévention et de Santé au Travail : vous bénéficiez du suivi médical de vos salariés, mais aussi de conseils et d'accompagnement en prévention des risques professionnels.

PRIVILÉGIER LA SIMPLICITÉ ET L'EFFICACITÉ AVEC MAP



Pour que nous puissions vous proposer l'offre de services la plus adaptée à votre structure, nos experts en prévention doivent vous connaître : quelle démarche de prévention avez-vous mis en place, quelles sont les spécificités de votre activité, à quels risques sont exposés vos salariés, etc.

Pour simplifier ce recensement et vous permettre de disposer d'un véritable outil de prévention, nous vous proposons MAP (Mon Approche Prévention), une solution digitale et interconnectée, qui vous accompagne dans votre démarche.

MAP, UN OUTIL COLLABORATIF INCONTOURNABLE

En un clic depuis votre portail adhérent, accédez à MAP et dressez votre état des lieux.

Les 3 grandes étapes pour dresser votre état des lieux

- 1 Renseignez vos données administratives et organisationnelles
- 2 Estimez votre gestion de la prévention grâce aux indicateurs de prévention
- 3 Identifiez les situations à risque pour la santé et la sécurité de vos salariés

**Accédez instantanément
à des conseils
personnalisés !**

AU CŒUR DE TOUT UN ÉCOSYSTÈME DE PRÉVENTION

Une fois le travail d'état des lieux réalisé de votre côté, l'AIMT13 :

- Vient dans vos locaux pour approfondir ensemble votre diagnostic. Nous réalisons à cette occasion votre [Fiche d'entreprise](#), document réglementaire obligatoire.
- Vous accompagne dans la rédaction de votre [Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels](#) grâce à notre outil interconnecté MAP, sachant que le travail initié dans MAP génère automatiquement la structure de votre DUERP.



Avec MAP et l'accompagnement de l'AIMT13, progressons ensemble dans votre démarche de prévention des risques professionnels.